

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **25 (1880)**

Heft 19

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'armée, ceux des stations de première et de deuxième classe, est de cent trente-six officiers (au lieu de deux cent neuf).

Les troupes anglaises en garnison dans l'Inde seraient réparties comme il suit :

6 régiments de cavalerie, 43 bataillons d'infanterie ; et dans l'artillerie, 10 batteries à cheval, 38 légères de campagne, 4 lourdes, 8 de montagne, 17 de place.

Il ne serait embarqué des soldats ayant plus de trois ans de service et au moins neuf ans encore à faire.

L'effectif de sept régiments seulement est à réduire ; les autres seront plutôt augmentés.

Le corps des guides sera de 800 hommes à 4 escadrons et 2 pièces de canon. Bien que pouvant être appelé à faire le service ordinaire, il sera plus spécialement mis à la disposition du gouvernement civil. Ses officiers seront choisis avec le plus grand soin.

Trois corps analogues seront créés et établis à Kurum, Tank et Pishin.

Chaque régiment de natifs a son dépôt au centre de sa circonscription de recrutement.

La réserve de premier ban comprend 19,200 hommes d'infanterie (200 hommes environ par régiment, il n'y en a pas dans la cavalerie) ; celle du second ban 31,000 hommes d'infanterie (300 hommes par régiment) et 6,000 de cavalerie.

Les princes soumis et feudataires sont invités à diminuer leurs armées particulières peu à peu ; l'usage des armes de précision leur est interdit ; leur artillerie doit être réduite au strict nécessaire. (Le Nizam est surtout visé par cet article).

BIBLIOGRAPHIE

Le Progrès militaire, organe des armées de terre et de mer et de l'armée territoriale, paraissant le mercredi et le samedi. — Paris, 12, rue Mont Thabor.

La presse militaire française vient de s'enrichir d'une nouvelle publication périodique. C'est à la suite d'un désaccord entre la société propriétaire de l'*Avenir militaire* et la rédaction de ce journal, que cette dernière a cru devoir se retirer toute entière et a fondé le *Progrès militaire*.

Nous ne pouvons mieux faire que de laisser la parole à la rédaction du nouveau journal pour faire connaître sa ligne de conduite :

« Le *Progrès militaire* est fondé. Avec les mêmes hommes, il représente les mêmes principes et poursuit le même but que « l'*Avenir militaire* » : le développement constant de nos institutions. Les concours qui étaient acquis à la rédaction de l'ancien journal dans les hautes régions de l'armée et dans le Parlement nous restent tous fidèles. Les collaborateurs, les correspondants des départements et de l'étranger, dont les services ont été appréciés pendant tant d'années, demeurent ceux du *Progrès militaire*. En s'associant à nous, ils ont compris qu'une feuille spéciale devait être libre de toute influence politique et qu'aucune considération ne saurait empêcher l'affirmation de ses tendances progressistes.

Nous tiendrons l'armée en dehors de la sphère d'action des partis.

Avec une très grande liberté d'allure, nous serons toujours un organe de discussion technique ; jamais d'opposition au gouvernement de la République que la France s'est donné.

Nous n'avons pas de programme à faire : l'armée nous connaît, elle

sait comment nous avons défendu ses plus chers intérêts sous les sept derniers ministres de la guerre qui se sont succédé au pouvoir. Elle peut compter que nous continuerons à servir avec la même indépendance la cause du progrès ; — à combattre avec la même persévérance l'esprit de routine ; — et tout ce qui pourrait porter atteinte à l'honneur et à la discipline.

L'importance des questions à l'ordre du jour et la nécessité de publier rapidement les nominations et décisions ministérielles, nous engageant à faire paraître le *Progrès militaire*, deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. »

Portrait de feu le colonel Siegfried, chef du bureau fédéral d'état-major, gravé sur cuivre par F. Weber, à Bâle. — Gravure avant la lettre prix, fr. 20. — Après la lettre, fr. 6. -- Berne. Dalp. 1880.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les services signalés rendus à l'armée fédérale par le regretté colonel Siegfried, soit comme chef du bureau d'état-major, soit comme chef du bureau topographique fédéral. Son activité n'embrassa pas seulement les questions militaires mais tout ce qui a trait à la cartographie, la géographie, la topographie et les sciences naturelles.

Les officiers du corps d'état-major désireux de consacrer un souvenir à la mémoire de leur chef éminent ont pris l'initiative de la publication de son portrait dont l'exécution a été confiée à un de nos artistes les plus distingués, M. Weber, à Bâle, qui a donné dans ce travail une preuve de plus de son remarquable talent.

Nous sommes sûrs que tous les officiers qui ont connu le colonel Siegfried tiendront à avoir une œuvre éminemment artistique rappelant à leur mémoire un officier qui a illustré notre armée à tant de titres.

Histoire populaire de la France. 1^{er} volume illustré de 345 vignettes. Grand in-8°. Paris. Germer Baillièrre et Co. 1880.

Le premier volume de cette intéressante publication comprend l'histoire de la France depuis les origines de la Gaule jusqu'à Charles VI. La simplicité et la clarté des récits en font véritablement une histoire populaire et la lecture en est rendue encore plus attrayante par de nombreuses gravures sur bois très convenablement exécutées.

L'ouvrage entier aura 6 volumes comprenant l'histoire jusqu'en 1851, et formera un livre servant à la fois à la distraction et à l'instruction de ses lecteurs.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

La commission du budget du Conseil des Etats a terminé ses travaux.

En ce qui concerne les recettes, la commission a porté le produit des péages à 17,000,000 au lieu de 16,800,000 que proposait le Conseil fédéral, et la moitié du produit de la taxe militaire, à percevoir des cantons, à 1,000,000 au lieu de 950,000 francs.

Quant aux dépenses, la commission propose d'affecter au fond des pensions militaires 100,000 fr. au lieu de 34,000 francs.

Elle s'est occupée de la question importante de l'instruction de la landwehr. A ses yeux, les inspections d'un jour sont sans utilité ; il vaudrait mieux, suivant elle, leur substituer, par exemple, des écoles de... huit jours tous les... quatre ans !! Cette modification nécessiterait une